

<http://www.snetap-fsu.fr/Region-Centre-Atelier-sur-1.html>



Contribution du Comité de Défense et de Développement de
l'Enseignement Agricole Public à la consultation sur la
Lettre d'Avenir Agricole

Région Centre : Atelier sur l'Alimentation, l'Industrie Agro-Alimentaire et la Sécurité sanitaire et propositions du CDDEAP

Date de mise en ligne : mardi 14 mai 2013

- En Région -

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Remarque liminaire : l'ensemble des participants à cet atelier (membres des équipes éducatives, étudiants, parents d'élèves, élus, [DRH](#) d'entreprises, représentants des salariés de l'agroalimentaire...) convergent autour de l'idée qu'il y a nécessité et urgence à mobiliser l'ensemble de la filière afin de soutenir le recrutement et l'offre de formation dans le domaine agroalimentaire, secteur qui continue de souffrir d'un sérieux déficit d'image, comme les métiers de l'industrie en général.

Légitimité et pertinence de l'Enseignement Public Agricole et de ses [EPLEFPA](#) sur ce champ de compétences

- **pour assurer une formation « de la fourche à la fourchette »**, de la production à la transformation jusqu'à la vente et à la consommation, fort des supports pédagogiques irremplaçables que représentent les exploitations agricoles, les ateliers technologiques et autres halls agroalimentaires des établissements publics agricoles
- **pour assurer une véritable formation diversifiée et continuée tout au long de la vie**, fort des différentes voies (formation initiale par voie scolaire, par la voie de l'apprentissage et de la formation continue) et filières de formation (professionnelles, technologiques et supérieures) présentes sur les établissements publics agricoles

Une évolution des référentiels qui doit être approfondie avec le souci constant de former des citoyens et des professionnels capables de s'insérer socialement et dans l'emploi

- **garantir au sein des Commissions Professionnelles Consultatives des échanges équilibrés entre représentants du corps enseignants, de l'inspection, des professions et des consommateurs**, afin de converger d'un « produire autrement » à un « transformer autrement » (exportation-relocalisation / contrôles-signes de qualité...)
- **renforcer les enseignements obligatoires en matière de sécurité** et de règles sanitaires (au-delà des initiatives locales - MIL...)
- **intégrer un module à part entière en matière de [SST](#)** (santé et sécurité au travail) et de droit du travail
- **soutenir et accompagner les demandes de formation en matière de transformation pour des ateliers artisanaux à la ferme...** ce qui revient à favoriser une forme de relocalisation de la transformation et à promouvoir les circuits courts vers un nouveau développement rural
- **favoriser dans les programmes une véritable « éducation au goût » et à la santé** dans le cadre du Programme National pour l'Alimentation, en lien avec les ateliers techniques (exploitations, halls...) et les services restauration des établissements, supports privilégiés pour leur mise en pratique

Une nécessité de conforter l'offre de formation et ses supports techniques privilégiés que sont les halls pédagogiques comme les ateliers technologiques, centres constitutifs

- un équilibre primordial à garantir dans la relation « école-entreprise »

* **les financements doivent demeurer publics** (seuls garants du caractère laïc des établissements), au risque de dénaturer la vocation première de ces plateaux techniques : la formation des jeunes, en tant que citoyens et futurs professionnels... un investissement d'avenir donc !

* **une ligne de financement dédiée à la pédagogie doit être inscrite dans la loi**, afin de prévenir tant le déclassé matériel des plateaux techniques (vétusté des machines...) que leur accaparement à d'autres fins (production ne laissant pas la place au travail pédagogique lui-même, recherche de rentabilité...)

* **la pérennité des halls technologiques** (ni simples laboratoires, ni centres constitutifs de plein exercice) passe par la nomination de « chefs de travaux » qui viendraient coordonner et conforter ces plateaux techniques en renforçant de fait les équipes en place (techniciens de laboratoire spécialisés, professeurs de techniques) et en permettant une relation suivie avec les entreprises du secteur (de type « délégué aux entreprises »). Autre évolution souhaitable, offrir une reconnaissance aux techniciens de laboratoires en agroalimentaire avec une perspective de passage de [TFR](#) catégorie B en catégorie A par la [VAE](#)

une mobilisation nécessaire des entreprises du secteur des IAA

* **investir de façon volontariste dans une communication sur les métiers de la filière**, sachant que le revalorisation de l'image des IAA passe par celle des conditions de travail et de rémunération des salariés, avec de réelles perspectives de carrière...

* **s'engager à faciliter l'accueil des stagiaires** de la formation initiale par voie scolaire comme par la voie de l'apprentissage

* **assurer une ouverture accrue pour les visites techniques** des jeunes en formation

des partenariats à formaliser avec la recherche publique (laboratoires départementaux, centres de transfert technologique) entre expérimentation et démonstration

* **établir pour tout atelier technologique et hall pédagogique dans le cadre d'un cahier des charges partagé un partenariat spécifique avec un institut de recherche publique** sur une ou plusieurs thématiques retenues dans une perspective de « transformation durable » des produits alimentaires (meilleure prise en compte de l'environnement, traçabilité et contrôles qualité renforcés, valorisation du produit et du goût,...), les travaux en résultant donnant lieu à publication (coordination et diffusion régionales)

des moyens à renforcer concernant l'orientation et l'information des usagers

* **l'ensemble des acteurs de la filière doivent pouvoir se retrouver autour de la production commune de dépliants** articulant « diversité des métiers - offre complète de formation - témoignages d'anciens élèves devenus professionnels - présentation des ateliers et plateaux techniques » (fiche action retenue par le Comité stratégique IAA de la région Centre sur proposition du SNETAP dans le cadre des assises de l'agroalimentaire et du bois)

* **les rencontres entre étudiants et collégiens sont à généraliser** (à l'occasion des stages de découverte, de rencontres dédiées...), même chose vis-à-vis des lycéens (sur les salons, forum d'orientation...), sur fond de conventions régionales à formaliser avec les CIO

Le Comité de Défense et de Développement de l'Enseignement Agricole Public tient en conclusion à rappeler une nouvelle fois, éléments tangibles à l'appui, l'impérieuse nécessité de redonner la priorité à l'Enseignement Public Agricole :

- **afin de garantir aux familles, conformément à la Constitution, l'accès au service public et laïc d'enseignement et de formation agricole sur l'ensemble du territoire national**
- **afin de restaurer la part des lycées agricoles publics à hauteur de 50% de l'offre en formation initiale par voie scolaire dans l'enseignement agricole dans les 5 ans**
- **afin de permettre aux jeunes de l'Enseignement Public Agricole de disposer d'un, voire de plusieurs plateaux techniques de haut niveau en matière de transformation agroalimentaire par région, avec une équipe renforcée, par suite en capacité de s'investir dans la mission de développement et d'expérimentation celle-ci pouvant dès lors pleinement venir en appui de la mission première de formation...**

Le [CDDEAP](#)
11 mai 2013